

Termes de Référence de l'Evaluation finale du projet :

Sensibilisation des jeunes et des scouts aux défis de l'éducation et de l'enseignement pour tous et toutes au Népal via l'apprentissage entre jeunes.

Accord-cadre 2022-2024



Table des matières

Acronymes et abréviations	3
Contexte de l'évaluation	4
Objectif de l'Evaluation	5
Guide d'analyse du projet	6
1. Questions générales	6
2. Questions spécifiques à analyser	7
3. Analyse organisationnelle de l'ONGD-FNEL	11
Méthodologie	11
Profil de l'évaluateur	11
Budget	11
Documents de candidature	12
Termes et conditions	12
Planning proposé	13
Confidentialité	12



Acronymes et abréviations

ED - EDD : Education au Développement - Durable

MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

ONGD-FNEL: Organisation Non-Gouvernementale de Développement - Fédération Nationale des

Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg

R4C: Right 4 Children

SCLC: Shikhapur Community Learning Center

UON: Umbrella Organisation Nepal



Contexte de l'évaluation

L'ONGD-FNEL est une association sans but lucratif, fondée en 1989 par le groupe Scout du même nom (Fédération Nationale des Éclaireurs et Éclaireuses du Luxembourg – Scouts et Guides). L'organisation soutient différents projets de développement durable au Népal.

En plus de ses projets au Népal, l'ONGD a signé, en 2021, un accord-cadre avec le Ministère des Affaires Étrangères du Luxemburg, dans le domaine de la sensibilisation au développement durable pour une durée de trois ans (2022-2024) et un budget total de 185 274.85 € avec pour mission :

- Eveiller la curiosité et l'intérêt des citoyens du Luxembourg et des jeunes sur les différents aspects de la vie au Népal et les défis liés à l'éducation.
- Améliorer leur compréhension sur l'éducation au Népal par l'organisation d'échanges de première main entre jeunes.
- Encourager les jeunes à devenir eux-mêmes acteurs de changement.

L'articulation entre objectifs spécifiques, résultats attendus et activités est la suivante :

Objectif spécifique

Sensibiliser et mobiliser les publics cibles afin qu'ils prennent conscience des problématiques de l'éducation et de l'enseignement au Népal et qu'ils deviennent acteurs de changement.

Résultat 1

Les groupes cibles (jeunes en milieu scolaire et/ou faisant partie d'un groupe scout de la FNEL et le grand public) participent à des ateliers et évènements et apprennent les différents aspects de la vie au Népal et les défis liés à l'éducation.

Activités :

- 1. Ateliers pédagogiques et ludiques sur le Népal auprès de groupes scouts et d'écoles pour accroître leurs connaissances et les motiver à devenir actifs en solidarité internationale
- 2. Ateliers de création artistique et d'échange autour des droits de l'enfant
- 3. Festival autour du Népal en partenariat avec d'autres ONG et acteurs qui travaillent avec le Népal au Luxembourg
- 4. Evolution du contenu du jeu digital Nepali Khel pour inciter les gens à rejouer
- 5. Exposition photographique « Népal, pays de contrastes »
- 6. Elaboration d'un nouveau support en lien avec la venue d'un(e) jeune bénéficiaire lors des visites des deux partenaires au Luxembourg

Résultat 2

Les groupes cibles (jeunes en milieu scolaire et/ou faisant partie d'un groupe scout de la FNEL et le grand public) prennent conscience des différents aspects de la vie au Népal et des défis liés à l'éducation en ayant des échanges de première main avec des partenaires locaux de l'ONGD-FNEL

Activités :

- 1. Organisation de la venue de deux partenaires et d'un(e) de ses bénéficiaires
- 2. Activités grand public de sensibilisation (conférences, reportages, entrevues télévisées, radio etc.) avec la venue de nos partenaires et d'un(e) des bénéficiaires
- 3. Ateliers et activités de préparation avec les participants du camp scout au Népal
- 4. Organisation de sessions d'échanges en ligne avec les partenaires sur place en amont du camp scout pour approfondir la relation



Résultat 3

Les jeunes Luxembourgeois deviennent eux-mêmes des acteurs de changement dans notre société et diffusent leurs expériences et savoirs auprès de leurs pairs

Activités:

1. Activités de restitution après le retour du camp pour diffuser et donner un effet multiplicateur à leurs pairs

Objectif de l'Evaluation

Dans le but de maximiser les impacts de ses actions de sensibilisation dans la société, l'ONGD aimerait évaluer son projet d'accord-cadre et plus précisément les actions entreprises afin d'améliorer celles à venir. Cela lui permettrait également de développer son matériel pédagogique et de préparer un prochain accord-cadre.

De plus, cette évaluation devrait analyser si les actions entreprises tendent vers l'atteinte des résultats attendus, ainsi qu'évaluer leur cohérence et pertinence en termes d'éducation au développement durable.

Le but principal de l'évaluation sera donc de fournir des critiques constructives et des recommandations d'amélioration afin de mener le projet à son terme et de s'améliorer davantage lors des projets futurs. L'ONGD s'engagera à prendre connaissance et appliquer les conseils fournis par l'évaluateur.

Le rapport final de l'évaluation devra comporter 4 parties :

- 1. L'évaluation du Projet en général et de son avancement sur base des objectifs et résultats attendus dans le dossier projet.
- 2. L'évaluation, orientée impact, de la pertinence des activités mises en place durant les 3 années de l'accord-cadre ainsi que du public.
- 3. L'évaluation, orientée impact, des outils, supports et matériels développés dans le cadre des activités.
- 4. La recommandation de pistes d'amélioration. A partir des observations et analyses réalisés dans le cadre de sa mission, l'évaluateur formulera des recommandations pour donner des pistes de réflexion en vue de l'élaboration d'un futur accord-cadre.



Guide d'analyse du projet

Il est important que chaque matériel, support, atelier et activité développés et/ou utilisés pour l'accord-cadre en sensibilisation, et repris ci-suit, soient évalués sur leur pertinence et efficacité. Ci-dessous se trouve un tableau reprenant les différents outils.

1. Questions générales

Pour l'accord-cadre en général, l'évaluateur analysera :

La pertinence

- Le projet aborde-t-il suffisamment et pertinemment la thématique du développement durable ?
- Le projet répond-il aux besoins du public cible ? (Principalement groupes scolaires et groupes scouts)
- Le projet s'inscrit-il dans les missions du MAEE en termes de sensibilisation et/ou d'éducation au développement durable ?
- Le projet se positionne-t-il plutôt en sensibilisation ou en éducation au développement durable ?

• La cohérence du projet

- Le projet est-il cohérent ? Les activités respectent-elles bien l'objectif de l'accordcadre et les résultats attendus ?
- A quelle mesure les objectifs visés par le projet sont-ils favorables d'être atteints?

L'efficacité

- Les activités sont-elles rentables ?
- o Le chronogramme et la mise en place des activités sont-ils respectés ?
- Les outils et activités sont-ils assez variés ?

L'impact

- Au moment de l'évaluation, quel est l'impact du projet ?
- La pertinence de la thématique
 - Le projet respecte-t-il les valeurs de la sensibilisation et de l'éducation au développement durable ?
 - Le projet respecte-t-il les notions d'interculturalité ? (ne porte pas de préjugés, pas de jugements, appropriation culturelle, sources d'informations, etc.)



2. Questions spécifiques à analyser

Chaque matériel, support, atelier et activité développés et/ou utilisés pour l'accord-cadre en sensibilisation doivent être analysés et évalués. Cidessous se trouve un tableau reprenant les différents outils. Le dossier de demande d'accord-cadre sera également mis à disposition au moment de l'évaluation, dans lequel se trouvent plus de détails si nécessaire, notamment les partenaires des différentes activités.

Activités développées dans l'ACSENS 2022-2024

Project	Description	Public-cible	Objectifs	Budget 2022- 2024	Points d'analyse
Ateliers Nepalkoffer	Ateliers d'animations pédagogiques et ludiques sur le Népal. Les différents outils pour l'atelier sont rangés dans une valise, plus simple à transporter d'un endroit à l'autre. Elle est également disponible en location sans animation de notre part.	Ecoles et groupes scouts Structures dédiées à la jeunesse Structures intéressées par la situation au Népal	Informer et sensibiliser les jeunes sur et groupes sur la situation au Népal et la vie des jeunes en zone reculée. Le tout grâce à des outils pédagogiques et ludiques afin d'améliorer l'apprentissage. Conscientiser le public cible aux défis liés à l'éducation et autres difficultés locales, dans le but d'encourager le changement d'attitudes et de comportements individuels, mais également collectifs.	16 860€ (inclut freelance pour ateliers)	L'atelier est-il adapté aux différents niveaux du secteur éducatif ? (formels et informels : écoles, lycées, scouts) L'outil est-il cohérent et complet pour parler d'une culture étrangère ? L'outil est-il assez intuitif pour être utilisé sans représentant de l'ONGD ?
Ateliers Kannerreschter	Ateliers de création artistique autour des droits de l'enfant	Ecoles et groupes scouts	Sensibiliser aux droits humains, principalement des	31 150€ (inclut	L'atelier est-il cohérent pour aborder les droits des enfants ?



			enfants et informer sur les différences dans le monde.	freelance pour ateliers)	L'approche est-elle attractive pour le public jeune ?
Evolution du contenu du jeu Nepali Khel	Jeu de société en version numérique pour découvrir le Népal par sa culture et sa géographie.	Ecoles, lycées, groupes scouts et toute personne intéressée par le sujet et le jeu digital	Sensibiliser à la réalité népalaise de manière ludique. Apprendre et s'interroger par soi-même par le jeu. Déclencher des discussions sur différentes thématiques de développement à travers un média digital éducatif.	4 500 € (inclut frais d'hébergement du site nepalikhel.lu)	Le jeu sensibilise-t-il bien au développement durable ? La culture népalaise est-elle représentée de manière appropriée dans le jeu ?
Semaines d'éducation au développement durable	Semaines de sensibilisation sur deux thématiques en lien avec nos partenaires avec la venue d'un(e) bénéficiaire et d'un représentant de SAATH et SCLC.	Grand public, élèves d'écoles et de lycées, groupes scouts de la FNEL	Accroître les connaissances des jeunes sur la réalité des jeunes Népalais vivant dans les zones rurales. Utiliser un témoignage réel et concret sur la réalité népalaise pour faciliter sa compréhension. Faire prendre conscience aux jeunes des enjeux Nord/Sud par l'exemple du Népal. Déclencher et inciter les jeunes à devenir acteur de	14 460 €	Le fait d'inviter un partenaire à s'adresser, et témoigner, directement au public, est-ce une plus-value en termes de sensibilisation ? Les différents ateliers proposés sur la semaine tendent bien vers les objectifs visés ?



Elaboration de	Réaliser de nouveaux outils	changement à la suite de ces témoignages. Accroître les connaissances du	35 000 € (inclut	Le format de l'outil est-il cohérent
supports pour la venue des partenaires	pédagogiques qui accompagneront la venue du partenaire népalais lors de leurs visites au Luxembourg.	grand public sur la réalité népalaise. Apprentissage entre pairs et co-création des supports. Faciliter la compréhension du parcours d'un.e bénéficiaire des projets au Népal.	freelance)	pour aborder la thématique ? L'outil facilite-t-il la compréhension de la problématique ? L'outil est-il assez développé pour être utilisé en dehors du contexte des semaines EDD ? Sans la présence du partenaire et/ou d'un membre de l'ONGD ? L'outil est-il transposable à différentes catégories de publics ?

Activités développées antérieurement

Activité	Description	Public-cible	Objectifs	Points d'analyse
Sensi-badges	Un badge remis au groupe scout qui aura développé une activité en rapport avec des enjeux sociaux, si possible en lien avec les pays en voie de développement.	Groupes scouts	Inciter les groupes scouts à découvrir, comprendre et s'engager vis-à-vis des enjeux, problématiques et réalités des pays en voie de développement.	L'activité permet-elle aux jeunes scouts de s'engager pour le développement ? Est-elle susceptible de laisser un impact sur les participants ?



		L'objectif du projet est-il assez
		compréhensible ?

Activités en cours de développement

Activité	Description	Public-cible	Objectifs	Points d'analyse
Echange scolaire	Une classe luxembourgeoise sera mise en relation avec une classe népalaise en partenariat avec l'organisation népalaise R4C	Ecoles et lycées	Apprentissage entre pairs. Promouvoir le changement de perspective en échangeant au sujet d'autres réalités de vie entre ici et là-bas.	Les échanges sont-ils constructifs ? Les jeunes apprennent-ils l'un de l'autre ? Les échanges sont-ils égalitaires entre les élèves luxembourgeois et les élèves népalais ?
A la découverte du Népal	« Pack » de 5 ateliers proposés à 2 écoles et un groupe scout : 1. Nepalkoffer ; 2. Droits des enfants ; 3. Au choix : Culinaire/Artistique ; 4. Venue du partenaire ; 5. Demi-journée sportive.	Ecoles, lycées et groupes scouts	Assurer un suivi et une mise en relation des différents ateliers proposés. Prolonger l'acquisition de connaissances des jeunes sur la culture népalaise et les réalités sur place. Faire prendre conscience des différences culturelles ailleurs dans le monde.	Les activités régulières visent-elles un impact plus important que des ateliers individuels ? Le projet est-il susceptible de susciter un engagement des jeunes ?



3. Analyse organisationnelle de l'ONGD-FNEL

L'évaluateur réalisera également une analyse de l'ONGD-FNEL et de son travail de sensibilisation au développement durable, sur base de documentations et d'informations fournies par l'ONGD, mais également en tenant compte des opinions et avis des partenaires : groupes scolaires, groupes scouts, bailleurs, cercle de coopération des ONGD, partenaires du Népal impliqués dans la sensibilisation. Les questions à analyser sont:

- La méthode choisie pour définir les activités à réaliser dans l'ACSENS est-elle pertinente et efficace ? Comment pourrait-elle être améliorée ?
- La méthode de suivi de projet est-elle pertinente ? Comment pourrait-elle être améliorée ?
- L'ONGD crée-t-elle des synergies et échanges avec d'autres ONGD actives dans l'éducation au développement durable ? Est-ce cohérent par rapport aux objectifs visés ?
- L'ONGD s'informe-t-elle sur les méthodes d'autres instances exerçant des rôles ou activités similaires à l'éducation au développement durable ? Est-ce qu'elle collabore avec ces institutions ? (ex: musées) → transversalité entre les secteurs.
- L'ONGD inclut-elle suffisamment des représentants du public cible de ses activités dans le développement de celles-ci ?
- L'ONGD inclut-elle suffisamment les partenaires locaux et/ou la communauté concernée dans ses activités et le développement de celles-ci ?
- Les activités mises en place par l'ONGD sont-elles en accord avec l'actualité ?

Méthodologie

Afin de mener son évaluation, l'évaluateur :

- Etudiera le document d'accord-cadre en cours et les pages concernant les activités des projets de sensibilisation précédents
- Prendra connaissance des conditions générales du MAEE dans le cadre de la sensibilisation et de l'éducation au développement
- Utilisera et/ou observera les outils et activités mis en place, avant de procéder à leur analyse
- Lira la documentation accompagnant les activités
- Interrogera les parties prenantes pertinentes de l'accord-cadre (MAEE, écoles et groupes scouts, partenaires impliqués dans l'accord-cadre sensibilisation, ONGD en consortium, Cercle, etc.)

Profil de l'évaluateur

- Connaissance et expérience professionnelle dans l'évaluation de projets.
- Bonne connaissance technique et sectorielle de l'éducation au développement durable.
- La connaissance des secteurs de la médiation culturelle, de l'éducation formelle et non-formelle et de l'animation est un atout.
- Connaissance du secteur éducatif et de la jeunesse au Luxembourg.



Connaissance orale et rédactionnelle du français et/ou de l'anglais.

Budget

L'ONGD-FNEL a un budget disponible de 7 000 € pour conduire cette évaluation.

Documents de candidature

L'évaluateur désirant candidater pour conduire cette évaluation devra fournir :

- Une note par rapport aux termes de références et une présentation de la méthodologie;
- Un résumé d'expériences en tant que consultant et des références (maximum 3 pages);
- La composition de l'équipe, si applicable, et la répartition des rôles de chacun ainsi que leurs CVs;
- Une estimation d'un planning d'intervention et des coûts (personne/jour);
- Une offre financière incluant le budget total (HT et TTC) et les tarifs détaillés (frais, transports, etc.);
- Une liste de documents nécessaires pour mener l'évaluation (optionnel mais sera demandé ultérieurement).

Termes et conditions

Le rapport sera rédigé en français ou en anglais.

La prestation de service démarra dès la signature de contrat entre l'évaluateur et l'ONGD-FNEL. Cela inclut une réunion de démarrage, l'interrogation des administrateurs de l'ONGD, l'analyse des outils et activités, la première version du rapport et le partage de recommandations, le rapport final et une réunion concluant l'évaluation.

L'ONGD-FNEL s'assurera de mettre à disposition de l'évaluateur, toute information et documentation nécessaires au bon déroulement de l'évaluation. En cas de besoin de documents supplémentaires à ceux qui seront fournis, une liste devra être envoyée rapidement à l'ONGD afin que ceux-ci puissent être préparés.

L'évaluateur est responsable de l'organisation et du déroulement de l'évaluation tout en tenant compte et en respectant les deadlines convenus avec l'ONGD.

Aucune donnée et information recueillie dans le cadre de cette évaluation ne pourra être utilisée pour d'autres objectifs que ceux fixés pat ces termes de références.



Planning proposé

Etapes	Calendrier prévisionnel
Deadline pour soumission de dossier	6 novembre 2023
Annonce des évaluateurs sélectionnés	14 novembre 2023
Signature du contrat, réunion de démarrage et révision des TdR	Semaine du 5 décembre 2023
Evaluation des activités	Du 2 au 12 janvier 2024 et/ou Du 8 au 19 janvier 2024
Envoi d'une première version du rapport avec les recommandations	1 mars 2024
Commentaire de l'ONGD-FNEL	11 mars 2024
Rapport final et réunion avec l'ONGD-FNEL	Début avril 2024

Confidentialité

Il est demandé à l'évaluateur de respecter la stricte confidentialité des rapports et toute autre information ou documentation directement relié à ce contrat. Toute donnée collectée ou fournie est la propriété de l'ONGD-FNEL et ne peut donc pas être utilisée en dehors de ce contrat. Les documents et rapports ne peuvent être partagés à un tiers sans l'accord préalable de l'ONGD-FNEL. De manière générale, l'évaluateur devra se comporter de façon éthique et professionnelle, autant pour la collecte d'informations au cours de l'évaluation et leur utilisation, que dans la rédaction du rapport qui sera présenté à l'ONGD.